

<https://hurlevent-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article828>



LYCÉE PROFESSIONNEL
LE HURLE-VENT

IFPRA INSTITUT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
EN RÉGION ACADÉMIQUE

Informations Pratiques Apprentissage

- NOS FORMATIONS - Informations Apprentissage -

ACADÉMIE DE NORMANDIE
IFPRA INSTITUT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
EN RÉGION ACADÉMIQUE



Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2021

POURQUOI ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de :

- Permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquies un diplôme d'Etat (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministre chargé de l'emploi.
- Transmettre le savoir-faire de votre entreprise et former un nouveau collaborateur, en étant sûr de ne pas se tromper (période d'essai de 45 jours).

COMMENT ?

- Se mettre en lien avec le CFA afin de connaître les caractéristiques de la formation (calendrier d'alternance, places disponibles, organisation administrative et pédagogiques).
- Signer un contrat d'apprentissage à transmettre au CFA et à son OPCO (organisme financeur de la formation).
- Faire sa déclaration sociale nominative.

Copyright © Lycée Le Hurle-Vent - Tous droits réservés
